

Ensemble, menons *le changement !*

En tant que société pharmaceutique mondiale, nous avons la responsabilité de jouer notre rôle dans la résolution de certains des défis les plus urgents au monde.

Ensemble, nous pouvons faire plus

Nous avons aligné notre stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) sur notre stratégie « Play to Win » en nous concentrant sur quatre piliers distincts :

- Accès aux soins,
- R&D pour les besoins médicaux non-satisfaits,
- Planet Care,
- Nos collaborateurs et nos communautés.

Conformément à nos stratégies RSE et HSE*, Sanofi exigera et soutiendra les fournisseurs pour agir sur les engagements en matière de durabilité, de diversité et de conduite des affaires.

Pour amplifier notre impact dans la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique et de soins de santé, nous contribuons activement à l'Initiative de la Chaîne d'Approvisionnement Pharmaceutique (Pharmaceutical Supply Chain Initiative, PSCI) et soutenons ses principes pour une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement. Ces principes sont décrits dans notre Code de Conduite des Fournisseurs.



sanofi

*Santé, Sécurité et Environnement (Health, Safety and Environment)

Ce guide couvre les 3 éléments de base de la feuille de route des Achats Responsables de Sanofi, alignés sur les stratégies HSE et RSE de Sanofi :



01. Nous prenons soin de la planète

Changement climatique

Gestion de l'eau et
Résidus des médicaments
dans l'environnement

Gestion des déchets

Éco-conception

Biodiversité



02. Nous construisons une entreprise responsable

Obligation de diligence

Droits de l'homme



03. Nous nous soucions des gens

Diversité des
fournisseurs

Santé et sécurité

Il met également en évidence les domaines dans lesquels nous attendons de nos fournisseurs qu'ils nous aident à avancer sur notre feuille de route en matière de développement durable.

01. Nous prenons soin de la planète

Au-delà des soins de santé, Sanofi prend soin de la planète en minimisant les impacts environnementaux de ses produits et activités tout en renforçant sa résilience aux changements environnementaux. Cela couvre l'ensemble du cycle de vie des produits avec les ambitions clés suivantes :

Construire le chemin vers la **neutralité carbone d'ici 2030** et **zéro émission nette d'ici 2050** (trajectoire de réchauffement global de 1,5 °C).

Limitier l'empreinte environnementale de Sanofi et adopter des solutions circulaires.

Améliorer le profil environnemental des produits Sanofi en fournissant des produits éco-innovants.



Changement climatique

Sanofi a obtenu le score « A » au questionnaire du CDP* sur le changement climatique en 2021. Dans son parcours vers la neutralité carbone et zéro émission nette, Sanofi s'engage à :

De 2019 à 2030, *réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)*

de ses activités
(Scopes 1 et 2)...

de **55 %**

... et celles liées
à sa chaîne de
valeur (Scope 3)

de **30 %****

Sourcer

100 % d'électricité **renouvelable**

dans toutes nos opérations
mondiales **d'ici 2030**.

en tant que membre
de l'initiative RE100.

Ces objectifs sont validés par la Science Based Target Initiative (SBTi).

Que pouvons-nous réaliser ensemble ?



64 % des émissions de carbone de Sanofi sont générées par l'achat de biens, de services et de biens d'équipement. Par conséquent, nous voulons que nos principaux émetteurs :

- se fixent des **objectifs sur la voie de la neutralité carbone d'ici 2030** (y compris un objectif scientifique zéro émission nette conforme à une trajectoire de 1,5 °C),
- passent à l'**électricité 100 % renouvelable d'ici 2030** (par exemple via le programme Energize)

*Action « Disclosure Insight »

**Objectif de réduction de 14 % déjà validé par la Science Based Target Initiative, nouvel objectif de 30 % en cours de validation.



Gestion de l'eau et produits pharmaceutiques dans l'environnement

Sanofi a obtenu la note « A » sur le questionnaire de sécurité de l'eau du CDP* en 2021, et s'engage à limiter et à améliorer son empreinte en eau :

Plans de gestion de l'eau et d'efficacité mis en œuvre sur les sites très exposés d'ici 2025.

Mise en œuvre de **plans de gestion et d'utilisation rationnelle de l'eau** sur tous les sites de production d'ici 2030 en place sur tous les sites de fabrication d'ici 2030.

Plans pour tous les sites de fabrication afin de **surveiller, gérer et réduire les émissions de résidus pharmaceutiques** d'ici 2025.



Que pouvons-nous réaliser ensemble ?

Nous attendons de nos partenaires qu'ils contribuent et s'engagent dans leur propre chaîne d'approvisionnement et de valeur pour :

- **définir une feuille de route** mondiale de gestion de l'eau et prendre en compte les objectifs en matière d'eau basés sur le contexte,
- améliorer **l'efficacité de l'eau** et surveiller **la qualité de l'eau**,
- contrôler et réduire les émissions dans l'eau grâce à un **traitement efficace des eaux usées**, et envisager le **recyclage de l'eau**,
- évaluer la **consommation d'eau** et l'**impact des émissions**,
- faire preuve de **transparence** et envisager de divulguer leur performance par le biais du CDP,
- **minimiser la libération d'antibiotiques** dans l'environnement conformément au cadre de fabrication de l'alliance industrielle de l'AMR.





Gestion des déchets

Tout déchet susceptible d'avoir un impact négatif sur la santé humaine ou environnementale doit être géré, mesuré, contrôlé et traité de manière appropriée avant d'être libéré dans l'environnement. Par conséquent, Sanofi s'engage à limiter son empreinte environnementale et vise des solutions circulaires.

100 %

des sites de Sanofi
n'utiliseront plus
l'enfouissement
d'ici 2025

Plus de

90 % des déchets
seront
**réutilisés, recyclés ou
valorisés** d'ici 2025



Que pouvons-nous réaliser ensemble ?

Les fournisseurs de Sanofi doivent mettre en œuvre une stratégie de gestion des déchets appropriée et mesurer leurs performances pour atteindre zéro déchet solide en décharge.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'alignent sur la logique suivante :

- **éviter la production** de déchets et **réduire le flux de déchets** à la source,
- **réutiliser, recycler et valoriser** sur place ou avec des prestataires validés sélectionnés,
- **incinérer** avec récupération d'énergie dans la mesure du possible,
- **envoyer les déchets dans les décharges autorisées** en tant que solution de dernier recours (uniquement si la décharge est conforme aux réglementations locales et aux systèmes de contrôle).





Éco-conception

La protection de l'environnement est une force motrice du parcours de santé des personnes. Avec notre approche d'éco-conception, nous nous engageons à **réduire le profil environnemental de nos produits** sur l'ensemble de leur chaîne de valeur : de l'extraction et de la transformation des matières premières à la fabrication, en passant par la distribution à nos patients, jusqu'au traitement de fin de vie en prenant en compte les indicateurs à impacts multiples (par ex. changement climatique, pénurie d'eau, utilisation des ressources) et en engageant nos collaborateurs, patients et partenaires pour transformer les pratiques de santé pour un avenir plus durable.

Nous avons pris des engagements ambitieux en matière d'éco-conception :

D'ici 2025,
100 % de nos
nouveaux produits
seront **éco-conçus**

D'ici 2027,
100 % de nos
emballages de vaccins
seront **sans blister**

D'ici 2030,
100 % de nos
produits les plus vendus
seront **éco-conçus**

Que pouvons-nous réaliser ensemble ?

Nous attendons de nos partenaires qu'ils :

- Respectent **les principes de chimie verte et d'éco-conception**,
- Soutiennent les besoins de Sanofi en matière de données primaires et/ou de résultats LCA (alignés sur la norme ISO 14040/44) sur les marchandises achetées pour mieux comprendre le profil environnemental de nos produits.

L'harmonisation avec les principes susmentionnés peut être démontrée par des certificats reconnus.





Biodiversité

Nous nous engageons à respecter les **accords internationaux** (p. ex., le protocole de Nagoya, la Convention sur la diversité biologique) et à nous assurer que nous n'utilisons pas de ressources naturelles protégées menacées ou reconnues et leurs dérivés. Sanofi est également membre d'Act4Nature International.

Nos engagements :

Programmes de protection de la biodiversité

mis en œuvre sur tous les sites prioritaires situés à proximité de zones sensibles d'ici 2025.

Initiatives de biodiversité sur tous les sites d'ici 2030.



Que pouvons-nous réaliser ensemble ?

Nous encourageons nos fournisseurs à :

- **interdire le commerce** avec les espèces protégées **par la CITES***,
- se conformer aux **conventions internationales et aux réglementations nationales** sur la préservation de la biodiversité,
- adhérer au **Protocole de Nagoya**,
- s'assurer que les matières premières sont **approvisionnées de manière durable**,
- évaluer et traiter **l'impact potentiel de leurs installations** sur la biodiversité environnante.



*CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora)





Comment pouvons-nous vous aider à prendre soin de la planète avec Sanofi ?

Nous avons mis en place un cadre spécifique d'assistance aux fournisseurs qui comprend :



des évaluations de leur maturité,



des cursus de formation :
disponibles via la PSCI ou dans le cadre de programmes spécifiques menés par l'entreprise,



la définition de Plan d'action conjoint,



un forum de discussion et de partage des bonnes pratiques.

02. Nous construisons une entreprise responsable

Obligation de diligence

Sanofi vise à minimiser les risques et à créer des relations commerciales stables et à long terme avec des partenaires sélectionnés, qui sont examinés par le biais d'une approche basée sur le **risque**.

Pour les catégories d'achat considérées comme risquées du point de vue de la durabilité, les fournisseurs sont soit audités (fournisseurs les plus critiques), **soit soumis à évaluation**.

Nous mesurons la qualité du système de gestion de la durabilité de nos fournisseurs avec le soutien d'Ecovadis.

Ces mesures sont de plus en plus importantes pour évaluer le statut des certifications de durabilité des fournisseurs et leur engagement à soutenir l'environnement.

Pour promouvoir une culture d'éthique et d'intégrité et se conformer aux réglementations anti-corruption, nous effectuons également des contrôles de **due diligence anti-corruption** sur les fournisseurs ciblés.

Notre programme d'entreprise responsable est complété par d'autres contrôles de due diligence ad hoc (p. ex., Minéraux de conflit).



Que pouvons-nous réaliser ensemble ?

Il est de notre responsabilité partagée de bâtir une entreprise responsable grâce à la mise en œuvre d'un **cadre interne solide** et à la réalisation d'évaluations systématiques **basées sur les risques** avec nos chaînes d'approvisionnement respectives. Pour réduire méthodiquement les risques liés à nos activités, nous attendons de vous que vous :

- **répondiez aux demandes de Sanofi** dans les meilleurs délais,
- **mettiez en œuvre des plans d'actions correctives** en cas de déviation majeure et/ou de faible score (p. ex., si votre score Ecovadis est inférieur à 45),
- **signaliez proactivement tout problème majeur de durabilité** à Sanofi.

Comment pouvons-nous vous aider ?

Afin d'éviter la duplication pour nos partenaires, nous nous appuyons principalement sur des **questionnaires standard (comme Ecovadis, CDP)**.

Le niveau de maturité de nos partenaires peut varier en fonction de leur taille et de leurs ressources. Par conséquent, les fournisseurs qui n'atteignent pas les scores minimum ne sont pas exclus par défaut. Nous préférons surveiller l'amélioration de leur performance en matière de durabilité.



Droits de l'homme

Sanofi s'engage à **respecter et à promouvoir les droits de l'homme**, conformément à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme.

En tant que signataire du **Pacte mondial des Nations Unies** depuis 2003, nous sommes vigilants sur les questions couvertes par les **conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)**, notamment l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, le respect de la liberté d'association.

Sanofi s'attend à ce que ses fournisseurs et partenaires externes respectent ses engagements en matière de droits de l'homme inclus dans le **Code de Conduite des Fournisseurs de Sanofi (disponible sur notre site Web des fournisseurs)**. Le respect des droits de l'homme est une considération essentielle dans le choix des fournisseurs de Sanofi et l'approfondissement de nos relations.



Que pouvons-nous réaliser ensemble ?

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent strictement les traités internationaux sur les droits de l'homme, sans préjudice des lois nationales plus favorables. En particulier, les fournisseurs doivent :

Travail des enfants

Ne pas engager ni soutenir aucune forme de travail des enfants, donc ne pas employer une personne de moins de 15 ans ou une personne de moins de 18 ans pour des travaux dangereux.

Travail forcé et esclavage moderne

- Ne pas engager ni soutenir l'exploitation des travailleurs, ce qui équivaut au travail forcé.
- Accorder aux collaborateurs le droit d'entrer volontairement et librement dans l'emploi, sans la menace de pénalité et le droit de mettre fin librement à l'emploi volontairement.

Discrimination

- Ne tolérer aucune forme de discrimination.
- Traiter tous les collaborateurs de la même manière, quelles que soient les caractéristiques autres que leur aptitude à faire leur travail.

Heures de travail

- Offrir des conditions de travail décentes à leurs collaborateurs.
- Et en particulier, respecter le temps de travail conformément à la législation nationale.

Violence et préjudice

Respecter l'intégrité physique ou psychologique des personnes.

Liberté d'association

- Reconnaître que tous les collaborateurs sont libres de former et/ou de rejoindre l'organisation des travailleurs de leur choix.
- Ne pas interférer avec ce droit.

Salaires et avantages sociaux

- Garantir que les salaires sont payés régulièrement.
- Permettre aux collaborateurs et à leurs familles de répondre à leurs besoins de base.





03. Nous nous soucions des gens

Diversité des fournisseurs

La diversité des fournisseurs est une pratique commerciale intégrée visant à se procurer de manière proactive des produits et des services auprès d'entreprises diverses et petites qui reflètent la diversité des diverses communautés dans lesquelles Sanofi opère.

Elle reflète nos collaborateurs, nos patients, nos clients et notre base de fournisseurs. Nous voulons nous engager auprès de diverses communautés pour avoir un impact positif sur la société dans laquelle nous vivons et travaillons.

« Notre programme de diversité des fournisseurs concerne l'approvisionnement intentionnel, inclusif et responsable. Il s'agit d'encourager la croissance économique sociale, de stimuler l'innovation et de renforcer la chaîne d'approvisionnement en créant des opportunités égales pour les entreprises petites et diverses qui peuvent agir comme catalyseur de la croissance du résultat. »

Rakhi Agarwal,
Responsable diversité
des fournisseurs.

Sanofi s'engage à :

Doubler ses dépenses vis à vis d'entreprises **détenues ou exploitées par des femmes** et dépenser plus de **1,5 milliard** d'euros auprès d'entreprises petites et diverses d'ici 2025.

Renforcer **l'engagement économique** des communautés **en partenariat** avec ses fournisseurs non diversifiés.

Intégrer les exigences en matière de **diversité et d'inclusion** avec les meilleurs partenaires au niveau mondial.



Que pouvons-nous réaliser ensemble ?



Nous vous encourageons à devenir des partenaires dans nos ambitions de diversité, d'équité et d'inclusion (DE&I) et :

- **de proposer des initiatives mutuellement bénéfiques liées à la DE&I** sur lesquelles Sanofi peut s'associer avec ses fournisseurs,
- **de collaborer et partager** des idées et des références,
- **de reporter vos dépenses** avec des fournisseurs petits et diversifiés,
- **si vous êtes une petite et moyenne entreprise (PME), une entreprise détenue ou exploitée par des femmes ou des personnes issues de minorités ou d'autres groupes sous-représentés, identifiez-vous sur notre portail** (disponible sur notre site Web fournisseur) et inscrivez-vous auprès de nous pour que nous vous donnions accès aux opportunités commerciales qui peuvent se présenter dans vos domaines.



Comment pouvons-nous soutenir les PME ou entreprises issues de la diversité ?

Ensemble, nous devons :

Nous assurer que la diversité et l'inclusion sont une composante de chaque opportunité commerciale.

Nous impliquer et collaborer avec tous nos fournisseurs pour partager les meilleures pratiques et les apprentissages.

Fournir une formation et des conseils aux fournisseurs petits ou diversifiés grâce à un programme de mentorat dédié.



Santé et sécurité

Sanofi s'engage à protéger la santé et la sécurité des collaborateurs, des entrepreneurs et des communautés, en :

Des politiques rigoureuses pour identifier, évaluer et atténuer efficacement les risques en matière de sécurité

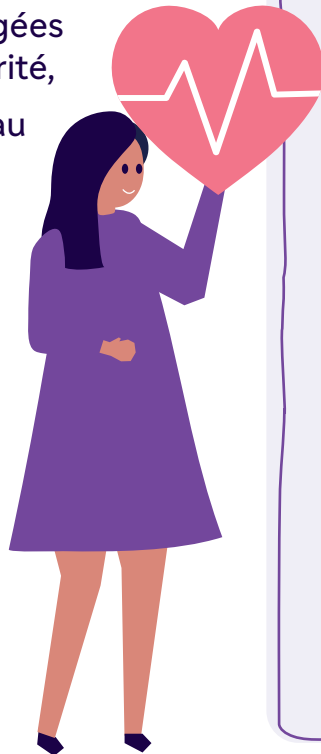
Investissement dans **la formation et l'information** pour maintenir une culture de la sécurité

Programmes dédiés pour offrir un lieu de travail sûr et sain aux collaborateurs

Comment pouvons-nous vous aider ?

Dans le cadre de la PSCI, nous fournissons les éléments suivants :

- des formations partagées sur la santé et la sécurité,
- la réduction du fardeau des inspections par le biais d'audits partagés en matière de santé et de sécurité,
- l'amélioration et l'harmonisation des normes de santé et de sécurité propres à l'industrie.



Que pouvons-nous réaliser ensemble ?

Nous attendons de vous que vous fournissiez **un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés et intérimaires** de vos sites.

Santé des travailleurs, protection de la sécurité :

- des programmes pour prévenir les dangers physiques, la surexposition aux matériaux dangereux, les événements catastrophiques et les interruptions majeures des activités,
- la maintenance des bâtiments, des opérations, de l'équipement de la manière la plus sûre,
- la réalisation d'analyses de risques spécifiques pour les processus les plus dangereux.

Informations et formation sur les dangers :

- des informations sur la sécurité sur le lieu de travail à la disposition de tout travailleur, notamment des informations sur les substances dangereuses utilisées.

Préparation aux situations d'urgence et réponse :

- l'identification et l'évaluation des situations d'urgence possibles sur le lieu de travail,
- l'atténuation de leur impact à l'intérieur/à l'extérieur de vos sites en mettant en œuvre des barrières de sécurité, des plans d'intervention d'urgence et des procédures.



Liste de contrôle de développement durable des fournisseurs de Sanofi



- ☒ Examiner et signer le Code de Conduite des Fournisseurs de Sanofi.
- ☒ Suivre nos programmes de formation sur la PSCI.
- ☒ S'engager en faveur de la neutralité carbone d'ici 2030.
- ☒ S'engager et définir des objectifs en fonction des SBTi.
- ☒ S'engager à utiliser de l'électricité 100 % renouvelable d'ici 2030.
- ☒ Sur demande de Sanofi, remplir le questionnaire Ecovadis.
- ☒ À la demande de Sanofi, remplir le CDP (Climate, Water and Forest questionnaire [Questionnaire sur le climat, l'eau et la forêt]).
- ☒ Collaborer avec nous sur les initiatives environnementales et la biodiversité, s'aligner sur nos recommandations concernant :
 - la gestion de l'eau et des produits pharmaceutiques dans l'environnement,
 - la gestion des déchets (zéro déchet solide en décharge),
 - l'éco-conception (principes de chimie verte et d'éco-emballage).
- ☒ À la demande de Sanofi, fournir une attestation pour s'assurer que les matières premières sont approvisionnées de manière durable.
- ☒ Se conformer strictement aux traités internationaux sur les droits de l'homme.
- ☒ Collaborer avec nous en tant que défenseurs de la diversité des fournisseurs.
- ☒ Partager toutes les bonnes pratiques pertinentes.



Si vous avez des questions concernant nos engagements et la manière dont vous pouvez nous aider, veuillez nous contacter à l'adresse sustainable.procurement@sanofi.com

Crédits et légendes

Page 3	Paysage autour de la plage d'Annestown, Waterford, Irlande ©E.Fohlen-Bambasi Prod
Page 8	(G/D) Sally Shen, Global Integrated Consumer Engagement, Consumer Healthcare (CHC), avec Rafic Nadi Fouad Khalil, CHC Global People Growth Catalyst, et les stagiaires, Margaux Sekelj et Benjamin Regnier, France © Yann Audic
Page 9	(G/D) Benjamin Regnier, stagiaire chez Guillaume Wetzel, Global Head of Change Communications, Marque, France © Yann Audic
Page 10	©Getty Images
Page 12	(G/D) Cholé NOVASQUE, stagiaire en politique commerciale et Yanis OSMANI, Medical quality, France © Yann Audic
Page 13	Sehenotiana RAZAKARIVONY, Digital communication et Chloé NOVASQUE, stagiaire en politique commerciale, France © Yann Audic